



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 décembre 1999

Adhésion à l'association 'Ville et Métiers d'art'

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 3 Décembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 Décembre 1999

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Alain BAUDIN donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99683

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 1999

Information Communication&Relations Adhésion à l'association 'Ville et Métiers d'art'
Ext.

Monsieur Jacques LAMARQUE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Confédération Française des Métiers d'Art et la Société d'Encouragement aux Métiers d'Art ont créé un label qui a pour titre "Ville et métiers d'art" lequel est décerné aux communes qui désirent devenir membres de l'association "Ville et métiers d'art". La commune doit justifier d'un programme d'actions ou s'engager à entreprendre des actions.

La Ville de Niort a engagé ce programme d'actions en faveur des métiers d'art en participant à la création du Pôle Régional des Métiers d'Art.

Les actions visent à :

- favoriser le développement des métiers d'art dans la ville,
- organiser et promouvoir les métiers d'art
- favoriser les actions en direction des publics

Ce label national (40 villes adhérentes) sera un outil de promotion et de communication sur le plan touristique crédibilisant les objectifs et réalisations de la commune dans ce domaine.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention relative au label "Ville et métiers d'art" ;
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à faire adhérer la Ville de Niort, sous réserve de l'acceptation de la candidature de celle-ci, à l'association "Ville et métiers d'art" dont les statuts sont joints en annexe ;
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents relatifs à l'adhésion ;
- verser le montant de l'adhésion qui est fixé par l'assemblée générale de l'association et dont les crédits seront prévus au budget ;
- désigner M. le Maire ou son représentant pour siéger au sein des instances de l'association.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jacques LAMARQUE

[Ordre du jour](#)